

## Conseil Citoyen CITE



### COMPTE RENDU DU 9 MAI 2017

\*\*\*\*\*

**Présents :** membres CC Cité : Mmes : Jaquin, Turlonias, Ouzounian, Caizergues, Flautre, De Zarate - Mrs Verhaegue, Hurtado, Vincent, Lenhardt, Flores, Sablayrolles

**Représentants municipalité :** Mmes Olivas-Guisset (Elue Référente) , Montagné (Elue Référente) et Khadri ( Chargée de Mission des Conseils Citoyens)  
Venue de Mme Nicolas : Directrice du service juridique Ville et de Mme Macé : Directrice Adjointe des services à la population.

**Absents :** aucun

#### Ordre du jour :

- Compte rendu de la réunion publique sur le projet TDN
- Analyse des eaux du canal de la Mayral
- Compte rendu réunion du 25 Avril des Coordinateurs (Renouvellement des membres des C.C., nouveaux dispositifs..)
- Fête des voisins
- Tenue de nos permanences..

#### 1- Conseil Municipal Extraordinaire pour débattre du projet TDN : (Traitement des Nitrates) par la société Areva sur le site de Malvézy, le Jeudi 6 Avril à 18h30 dans la salle des synodes du palais des archevêques.

Lors du Conseil Municipal extraordinaire début mai à laquelle étaient présentes les associations ECCLA et Rubresus, une motion demandant une expertise indépendante à été votée à l'unanimité.

Bien que tous les recours soient expirés, le Préfet de l'Aude à décidé d'un sursis à statuer sur l'exploitation (remplacement ou annulation) jusqu'au 9 août 2017.

Rassemblement "papillon" prévu contre le projet TDN samedi 13 mai à 12 h place de l'Hôtel-de-Ville à Narbonne .

#### 2- Analyse des eaux dans le canal de la Mayral :

Le devis proposé par les membres du Conseil citoyens Cité pour l'analyse des eaux de ce cours d'eau (4974€) n'est pas accepté par la Mairie.



Réponse Ville de Narbonne :

**la Ville n'est pas habilitée à analyser les boues de La Mayrale ni à intervenir en matière de prévention sur l'information de l'arrêté d'interdiction de consommer le poisson pêché.**

Le CC Cité enverra rapidement à la Préfecture de l'Aude une réclamation à l'encontre du fonctionnement d'une ou de plusieurs installations classées industrielles ou agricoles.



Les représentants de la Mairie nous informent qu'ils enverront de leur côté un courrier à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement), copie, à l'ARS, au Préfet de l'Aude, au sous préfet, au Procureur, à la commission locale de l'eau...

Les membres du C.C. Cité s'inquiètent du fait que certaines personnes consomment les poissons pêchés dans la Robine ;

Ils demandent donc à la mairie de renforcer les contrôles (garde pêche ou autre autorité compétente) afin de s'assurer qu'aucune consommation de poisson n'est faite. Une simple interdiction par arrêté municipal étant loin d'être suffisante pour préserver la santé des personnes.

De même, les membres du C.C. Cité demandent que soit faite très rapidement une information aux riverains sur les dangers d'arrosage des consommables avec l'eau de la Robine et la nécessité de favoriser la récupération de l'eau de pluie,

### 3- Compte rendu de la réunion des coordinateurs le 25 Avril



#### Réponse Ville de Narbonne :

- **Renouvellement des membres des conseils citoyens : appel à candidature en octobre 2017 (procédure identique à celle mise en place pour les C.C. actuels) pour mise en place des nouveaux conseils citoyens début d'année 2018. Les membres actuels qui ne seront pas tirés au sort pourront faire partie du collège « Personnes Qualifiées » désignées par le Maire.**
- **Création d'un huitième Conseil Citoyens : Scinder en deux le C.C. de Montplaisir, en rattachant la Nautique aux Hauts de Narbonne.**  
Le 7ème C.C. regroupera : Montplaisir, Roches grises et Réveillon  
Le 8ème C.C. regroupera : Les hauts de Narbonne, Plaisance, la Coupe, Croix sud et la Nautique.
- **Les limites du territoire du C.C. Cité évoluent, la rue Simon Castan sera la nouvelle limite Ouest.**
- **Nouveaux dispositifs (projets sur investissement) : Un budget de 100 000€ est prévu pour la réalisation de projets d'investissement 2017/2018. Chaque C.C. pourra proposer 3 projets, à l'aide des documents fournis en pièces jointes, ceci avant le 15 juin prochain. Ces projets devront revêtir un caractère d'intérêt général, concourir au mieux vivre ensemble et faire partie du périmètre du Conseil Citoyens. Une réponse sera donnée pour chaque projet en fin d'été, les projets retenus seront soutenus le jeudi 14 septembre à 14h.**

### 4- Compte rendu réunion déplacements doux du 4 Mai, co-organisée par la Ville et le Grand Narbonne dans leurs locaux (BD F. Mistral) : Mme Tournalias et Mr Florès assistaient à cette réunion. Le CR établi par le Grand Narbonne sera diffusé aux membres du CC Cité.



### 5- Fête des voisins :



Narbonne

Réponse Ville de Narbonne :

En raison du Jeudi de l'Ascension le 25 Mai 2017, la fête des voisins au niveau national a été avancée au vendredi 19 Mai. Elle se déroulera pour notre Quartier Place de Verdun. Des animations sont prévues durant la journée, en partenariat avec l'Unesco, la pension de famille Adoma, le service santé de la ville, la maison des potes....  
Le « repas partagé au lieu à partir de 19h jusqu'à 22h00 précises.

### 6-Tenue des permanences :

La réflexion sur la tenue de nos permanences (lieu et date, information au public) sera menée au mois de septembre.

**Renouvellement des membres :** Actuellement le collège femmes compte 4 personnes, celui des hommes 3 les acteurs locaux sont au nombre de 4 et les personnes qualifiées sont 2

**Prochaine réunion : mardi 6 Juin 2017 à 18H30**

**Salle Polyvalente du CCAS - rue benjamin CREMIEUX**

**Ordre du jour : La lumière Bleue, Place PMR bd M. Sembat**